



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2018-423 et ses amendements

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juillet 2025, le conseil a adopté un premier projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2018-423, et tiendra à ce sujet, une assemblée de consultation publique, à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, le lundi 11 août 2025, à 19 h.

Au cours de cette assemblée, l'intermédiaire de la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par la mairesse, expliquera ledit projet. Seront également entendus, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**Projet de PPCMOI numéro 2025-0163**  
**visant à autoriser la rénovation d'un bâtiment existant afin d'y aménager quatre (4) logements résidentiels, en réponse à la demande croissante en matière de logements abordables et accessibles, en faveur du matricule 1841-00-2913, situé au 2234, rue Sacré-Cœur, dans les zones Cv-1 et Rb-3.**



Ledit projet de PPCMOI numéro 2025-0163, contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du projet de résolution est disponible pour consultation au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Nominique, ce 1<sup>er</sup> août 2025

Catherine Clermont  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 1<sup>er</sup> août 2025, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> jour du mois d'août de l'an deux-mille-vingt-cinq (1<sup>er</sup> août 2025).